Publié le 08/03/2022

3F agit pour promouvoir l'égalité des femmes et des hommes

3F agit pour promouvoir l'égalité des femmes et des hommes. Voici un court panorama des plus récentes de ces actions, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

- **3F s'engage pour atteindre l'égalité professionnelle** entre femmes et hommes dans ses sociétés.

84 sur 100, c’est la note obtenue pour l'année 2021 par dix sociétés 3F pour l’index de l’égalité femmes-hommes.

- **3F loge et reloge en priorité.**

L’accès à un logement pérenne ou à un hébergement d’urgence ou à plus long terme est le plus souvent la condition indispensable pour protéger une femme et ses enfants et mettre fin aux situations de violences conjugales.

En 2021, 65 logements ont été proposés à ce titre en Île-de-France et 56 ont abouti à des attributions de logement en bail direct.

Pour rappel, en 2020, 52 logements avaient été proposés, pour 44 attributions de logement en bail direct.

Cet engagement repose sur des **partenariats** nationaux - en premier lieu une convention avec la Fédération Nationale Solidarités Femmes (**FNSF**) qui regroupe 67 associations membres qui accompagnent ou hébergent chaque année des femmes victimes de violences conjugales ou familiales, ou **régionaux.**

3F s'engage également à former ses collaborateurs et collaboratrices, **informer ses locataires** et soutenir les dispositifs d'alerte et d'aide existants.

- **3F accompagne les initiatives en faveur de l'éducation de toutes** et tous.

- **Et 3F soutient les initiatives** qui apportent une aide directe, en particulier celles prises et portées par ses collaborateurs et collaboratrices : collecte contre la précarité menstruelle par 3F Grand Est, diffusion de l'application **Hehop** dans les Yvelines, les Hauts-de-France, la Seine-et-Marne...